



COMMISSION DU FOOT EDUCATIF

Saison 2021/2022

INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

PROCES VERBAL N° 1

Responsable administratif : M. Florian ARENA

Conseiller Technique Départemental DAP : Pierre Yves BERNIER

Membres : Mme Sophie CHARRUET, Florian NICOLA, Michel PELLETIER, Jean-François PLEE,

Responsable Foot U6/U7 : Jean-François PLEE

Responsable Foot U8/U9 : Florian NICOLA

Responsable Foot U11 : Sophie CHARRUET

Responsable Foot U13 : Florian ARENA, suppléé par Michel PELLETIER

Réunion en présence du : 25 août 2021

Présents : Mmes Solène BOUVIER, Sophie CHARRUET, Mrs Pierre-Yves BERNIER, Jean-François PLEE,
Excusés : M. Florian ARENA, Florian NICOLA,

Responsable administratif:
Florian ARENA

COURRIERS

- 🔄 Gap Foot 05 → Réponse faite par mail au club.
- 🔄 Florian NICOLA → Fait part de son arrêt auprès de la commission.

Rappel : Tous courriers adressés à la commission foot éducatif doit être effectué à partir de la boîte mail du club, tout autre courrier ne sera pas pris en compte

INFORMATIONS GENERALES

Mise en place de la commission pour la saison 2021/2022.

De nouveaux membres pourront intégrer la commission selon les candidatures reçues.

SUIVI DES ACTIVITES FIN DE SAISON 20/21

Suivi des plateaux de juin 2021 – relance de l'activité

Positionnement de la commission quant aux sanctions à appliquer :

Dans la conjoncture actuelle, la commission prend la décision de relever les infractions mais de ne pas les transmettre à la CSR, afin d'éviter les sanctions financières.

La commission tiendra compte de ces manquements et absences pour la mise en place des plateaux à la rentrée prochaine.

Critérium U13

Plateau du 19 juin 2021

- RAS

Plateau du 26 juin 2021

- RAS

Critérium U11

Plateau du 5 juin 2021

- 🏠 Plateau à Gap : Feuilles du plateau jour de coupe 1 à Gap (05/06/21) manquantes :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Plateau du 19 juin 2021

- Plateau à Pierrevert : Feuilles du plateau jour de coupe 3 manquantes
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- 🏠 Plateau à Vinon : Feuilles du plateau jour de coupe 3 manquantes
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- 🏠 Plateau à St Auban : Feuilles du plateau jour de coupe 3 manquantes
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Plateau du 26 juin 2021

- 🏠 Plateau à Forcalquier : Feuilles du plateau jour de coupe manquantes :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- 🏠 Plateau à GJMD : Feuilles du plateau jour de coupe manquantes :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Critérium U9

Plateau du 5 juin 2021

- ⚽ Plateau à Pierrevert (ASA) : Feuille de présence manquante de SC Vinon, AS Forcalquier, US VIVO.
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- ⚽ Plateau à Oraison : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Plateau du 12 juin 2021

- ⚽ Plateau à Sisteron : Feuille de présence manquante de SC Vinon, AS Forcalquier, US VIVO.
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- ⚽ Plateau à Embrun : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Plateau du 19 juin 2021

- ⚽ Plateau à Sisteron : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Plateau du 25 juin 2021

- ⚽ Plateau à Chabottes (AFCV) : Feuille de présence manquante de SC Vinon, AS Forcalquier, US VIVO.
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- ⚽ Plateau à Forcalquier : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Critérium U7

Plateau du 5 juin 2021

- ⚽ Plateau à L'Argentière : Manque feuille de plateau :
 - **Reçu le 26 juin 21**
- ⚽ Plateau à Laragne : Manque feuille de plateau et feuilles de présences
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Plateau du 12 juin 2021

- ⚽ Plateau à Sisteron : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- ⚽ Plateau à St Crépin : Absence feuille de plateau et feuilles de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Plateau du 19 juin 2021

- ⚽ Plateau à Sisteron : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- ⚽ Plateau à Pierrevert (ASA) : Absence feuille de plateau et feuilles de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

Plateau du 26 juin 2021

- ⚽ Plateau à Forcalquier : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**
- ⚽ Plateau à L'Argentière : Absence feuille de plateau et feuilles de présence :
 - **Absence des feuilles de plateau – normalement transmission CSR**

PROJECTION 2021 / 2022

Rappel Dates d'engagement

Les dates d'engagements de la future saison ont été fixées.

- U11 et U13 : samedi 4 septembre 2021
- U7 et U9 : samedi 18 septembre 2021

Rappel Programmation des plateaux

Les éducateurs U7 et U9 ont été sollicités par sms afin de donner un avis sur la programmation des plateaux le samedi matin (10h30 coup d'envoi).

TOTAL CLUBS	POUR	CONTRE	NON REPONDU
34	19	4	11

La commission entérine la nouvelle programmation des plateaux du Foot éducatif

- U13 : samedi à 14h30
- U11 : samedi à 10h30
- **U9 : samedi à 10h30**
- **U7 samedi à 11h**

Critérium U13

2 formats sont proposés : 1 avec D1 sur dossier, 1 idem à la saison dernière

- Validation du choix avec une D1 sur dossier
- Application des critères dans son ensemble pour la saison 2022/2023
- Application pour la saison 2021/2022 du projet avec des critères adaptés en raison de la saison blanche décrétée.
 - Nombre de licenciés U11 et U12 en N-1 (saison 20/21)
 - Taux de fidélisation (nombre de mutés pris en compte)
 - Critères d'encadrement
 - Niveau de Label en N-1

Critérium U11 et challenge U11

- Défi U11 : Le défi jonglage sera remplacé par des défis simples à mettre en place en début de plateaux.
- Challenge U11 : 16 équipes seront invitées suivant les résultats lors des plateaux « Jour de Coupe » et les résultats des défis avant plateau.

Calendrier général 2021/2022

Validation du calendrier général

- Rentrée du foot U11 en plateau classique le 18 septembre 2021.
- Rentrée du foot U7/U9 en plateau Festifoot le 25 septembre 2021.

RENTREE DES EDUCATEURS

Rappel Engagement

Tous les clubs ayant des équipes dans les catégories U7 à U13 sont tenus de participer (Absence amendée cf barème financier).

La présence des éducateurs de chaque équipe est obligatoire.

Organisation

La Rentrée des Educateurs est maintenue le samedi 4 septembre 2021 comme suit :

- Embrun (9h-12h)
- Manosque (15h-18h)

Les objectifs sont :

- Lancer la saison
- Transmettre des informations Inciter à la pratique
- Echanger et partager entre éducateurs

La commission règle ensuite les détails de l'organisation, notamment concernant les rôles de chacun et le protocole appliqué.

RENTREE DU FOOT U11

Rappel des directives FFF

Interdiction d'organiser de grands évènements. Mise en place de plateaux classiques (défi + match).

Organisation

Une programmation sera mise en place dès la fin des engagements (4 sept 21). Les membres de la commission iront animer ces premiers plateaux.

RENTREE DU FOOT U7/U9

Rappel des directives FFF

Interdiction d'organiser de grands évènements. Mise en place de plateaux interclub ne regroupant que peu de clubs.

Organisation

Deux propositions sont faites :

- L'une plus festive basée sur le format « Festifoot » nécessitant un nombre d'équipes un peu plus important.
- La seconde en format « Interclub » en réunissant 3 ou 4 clubs.

Le choix se porte sur le format « Festifoot ». Les supports seront préparés et la communication sera faite début septembre.

ENGAGEMENTS

A ce jour, 1 seul club a retourné ses fiches d'engagements et 14 équipes sont engagées à travers Footclub pour le critérium U13.

- ➡ Relance sera faite sur le site internet et les réseaux
- ➡ Mail envoyé à tous les clubs

RAPPEL : BIEN RESPECTER LES DATES D'INSCRIPTION POUR VOS EQUIPES

Prochaine réunion :

- ➡ [le mardi 7 septembre à 9h30 au district](#)

Le Responsable administratif

Florian ARENA

Le Secrétaire

Jean-François PLEE